

CONCOURS INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

CONCOURS INTERNE : Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

3^{ème} CONCOURS : Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : GESTION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes attaché territorial, nouvellement recruté sur le poste de chef de service Petite enfance de la commune d'AdmiVille de 10 500 habitants.

Le territoire, périurbain, avait une population plutôt vieillissante jusqu'en 2019. Aujourd'hui, des jeunes couples et des familles avec des jeunes enfants viennent s'installer, attirés par des conditions de logement moins tendues qu'en agglomération.

La Maire de la commune souhaite que le territoire s'adapte à cette mutation démographique et devienne accueillant pour les jeunes enfants et leur entourage.

Les enfants peuvent actuellement être pris en charge par une crèche multi-accueil municipale ou être accueillis chez l'une des 25 assistantes maternelles installées mais proches de l'âge de la retraite pour un quart d'entre elles. De plus, un relais petite enfance existe.

La directrice générale des services (DGS) vous demande de rédiger, à son attention, un rapport sur la prise en compte et l'accueil de la petite enfance sur les territoires, permettant de dégager des solutions opérationnelles pour une cité accueillante pour les jeunes enfants et leur entourage.

Vous rédigerez ce rapport à l'aide des éléments du dossier et en mobilisant vos connaissances.

Liste des documents :

Document 1 : « Code de l'action sociale et des familles » (extrait) - *legifrance.fr* - consulté le 3 mai 2024 - 4 pages

Document 2 : « Petite enfance : les évolutions actées par la loi du 18 décembre 2023 » - *Lemediasocial.fr* - 5 février 2024 - 2 pages

Document 3 : « Rapport. Développement du jeune enfant. Mode d'accueil ; formation des professionnels » (extrait) - *Sylviane Giampino* - 2016 - 6 pages

Document 4 : « Jeunes enfants : des modes de garde en évolution » - *vie-publique.fr* - 27 février 2023 - 1 page

Document 5 : « Âges de la vie, Retours d'expérience : Grand Chalon : Un incubateur pour les maisons d'assistantes maternelles » - *Intercommunalité de France* - 13 mars 2024 - 1 page

Document 6 : « Comment repenser la ville à hauteur d'enfants ? » - Sylvain Wagnon - *The Conversation* - 15 avril 2024 - 2 pages

Document 7 : « Rapport. Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches. Synthèse » - *Inspection générale des affaires sociales* - mars 2023 - 5 pages

Document 8 : « Zoom sur Pause, le dispositif de soutien à la parentalité sur le territoire Vaison Ventoux » - *Communauté de communes Vaison - Ventoux* - 2020 - 2 pages

Document 9 : « Les relais petite enfance » - *monenfant.fr* - juin 2021 - 2 pages

Document 10 : « Petite enfance : un enjeu majeur d'attractivité pour les territoires » - *J'aime mon diois* - 10 février 2019 - 2 pages

Document 11 : « [Edito] La petite enfance, ce service public nouveau-né » - *Le courrier des maires* - 9 janvier 2024 - 1 page

Document 12 : « " Le futur service public de la petite enfance ? Un prisme gestionnaire sans réflexion sur le projet éducatif " » - *Le courrier des maires* - 18 janvier 2024 - 2 pages

Document 13 : « Bien grandir en Chartreuse. Rencontre de la petite enfance et des solidarités. 2ème édition » - *Communauté de communes Cœur de Chartreuse* - 2023 - 3 pages

Document 14 : « Les dépenses publiques pour l'accueil des enfants de 0 - 3 ans » - *Observatoire national de la petite enfance (ONAPE) (extrait)* - 2023 - 2 pages

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.